

Département du Calvados  
**COMMUNE DE CAHAGNES**  
Le Bourg

Propriété de l'indivision BAILLEUL  
Cadastrée Section YK n°100

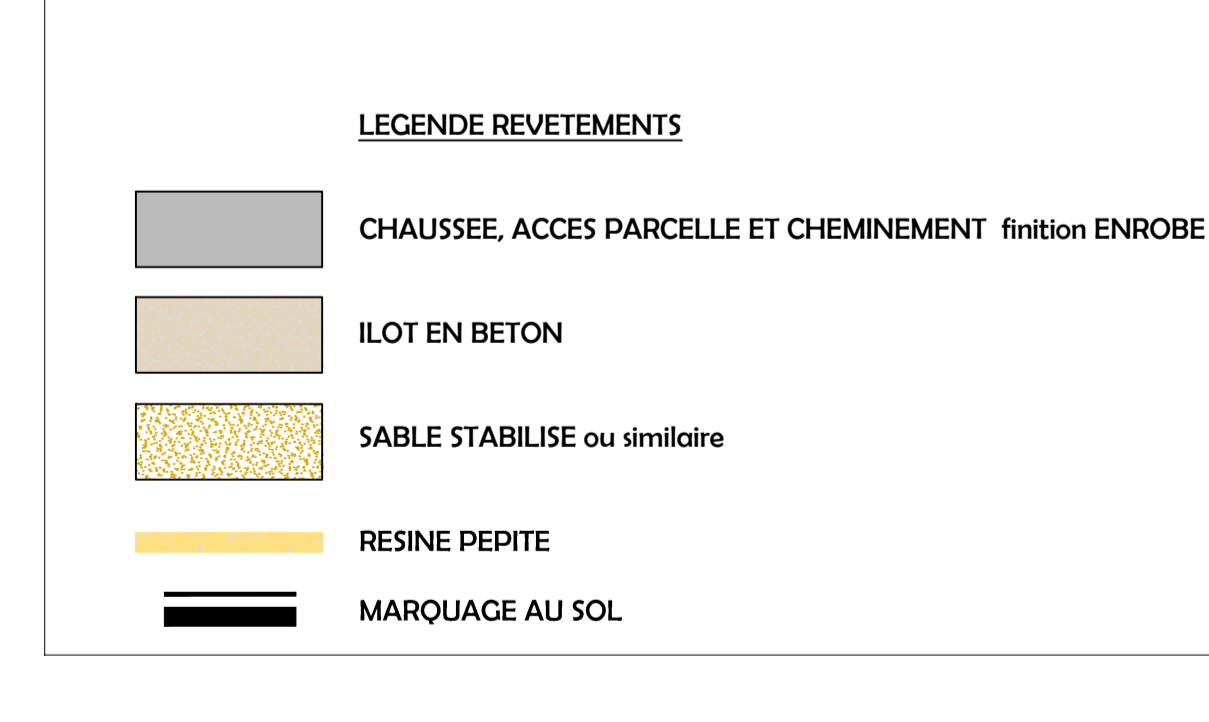
Opération : Lotissement Le Clos des Loges  
Maître d'ouvrage : MERCATOR BY HABITAT PROJECT

Echelle : 1/200ème

Date : Octobre 2022  
Fichier : H2004\_Plan de composition Ind.E.Juin 2022

**Euclid Eurotop**

Cours Jean de Venette  
14000 VIMOUZES  
Tel : 02 31 44 44 20  
horaires@euclid.euclid.fr  
www.euclid-eurotop.fr



Nota :  
Depuis l'entrée du lotissement de la phase 1, le service de collecte des déchets, pourra se faire lot par lot (1 à 10 et 12 à 14).  
Le projet étant divisé en 2 phases de travaux, une aire de collecte est nécessaire afin d'effectuer une manoeuvre de retournement du service.  
Ainsi, l'aire de collecte pour les lots 11, 15, 16 et 17 est provisoire mais reste obligatoire le temps de la réalisation de la phase 2.  
Une fois la chaussée de la phase 2 achevée, l'aire de collecte pourra être supprimée.